

CONSEIL COMMUNAL

Administration communale
Rue de l'Hôtel de Ville 11 / CP 623
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 664 80 00

commune@estavayer.ch / www.estavayer.ch

Aux représentants des médias

Communiqué de presse

CIRCULATION AU CENTRE-VILLE

Estavayer-le-Lac, le 27 avril 2021 – Suite à la première étape des travaux de la rue de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue, le Conseil communal a décidé de rouvrir partiellement son centre-ville à la circulation dès le lundi 3 mai 2021. De plus, comme l'année dernière, pendant la période estivale, de juin à fin août, le centre-ville sera fermé au trafic du vendredi soir au dimanche.

La première étape des travaux de rénovation du centre-ville d'Estavayer-le-Lac s'est terminée dans les délais prévus, il y a quelques-jours. La rue de l'Hôtel de Ville a été complètement refaite et aménagée pour permettre son passage en zone de rencontre 20 km/h et la rénovation de la Grand-Rue a été entamée. Comme planifié, la deuxième étape des travaux (poursuite de l'assainissement de la Grand-Rue) débutera en septembre, après la belle saison.

Le Conseil communal a mené diverses réflexions et a imaginé divers scénarios pour la circulation au centre-ville entre ces deux périodes de travaux. Ses analyses ont été menées en essayant de concilier au mieux les besoins des commerçants, des restaurateurs et des riverains.

Circulation dès le lundi 3 mai 2021

Dès le lundi 3 mai 2021, la rue de l'Hôtel de Ville ouvrira à nouveau au trafic mais en zone de rencontre 20 km/h. La Grand-Rue, pour sa part, sera fermée à la circulation sur un tronçon compris entre le Banc des Halles et le Pub du Cerf.

Ces mesures poursuivent plusieurs objectifs :

- Favoriser les intérêts du commerce local en permettant à nouveau une circulation au centre-ville à proximité des lieux de consommation ;
- Permettre aux restaurateurs qui ont été particulièrement touchés par les restrictions sanitaires d'étendre leurs terrasses sur le domaine public ;
- Décourager les automobilistes qui ne se rendent pas au centre-ville pour accéder à un commerce ou un logement d'utiliser ces deux rues pour du trafic de transit.

Fermeture du centre-ville le week-end

De plus, comme cela a été le cas l'année dernière, le Conseil communal a décidé de fermer le centre-ville à la circulation du vendredi soir à 18h30 au dimanche à 24h00 pendant la période estivale. Alors que cette fermeture était valable en juillet et août l'année dernière, elle débutera dès le vendredi 4 juin cette année. Elle touchera la rue de l'Hôtel de Ville, la Grand-Rue et le bas de la rue du Four.

Cette fermeture estivale doit permettre aux commerces et restaurateurs de s'approprier ces rues le week-end pour y promouvoir leurs activités. Un concept d'animation est également en cours d'élaboration entre la Commune, la SCAVE, la Société de développement, l'Office du Tourisme et les organisateurs des traditionnelles manifestations estivales.

Les plans annexés, également disponibles sur le site internet de la Commune, présentent les détails de ce concept de circulation.